

## Centres gérés par les gouvernements

Dans des contextes spécifiques, les MRRM peuvent être intégrés dans des **structures gouvernementales** fournissant une aide et des services aux migrants et autres personnes en situation préoccupante, conformément au mandat de l'OIM. Ce type de disposition nécessite une excellente collaboration avec les autorités nationales et locales, qui sont entièrement responsables de la gestion globale des locaux, alors que l'OIM ne fournit que des services complémentaires.

Meilleures pratiques observées sur le terrain

*En Bulgarie, le gouvernement a demandé le soutien de l'OIM pour établir des zones de sécurité pour les enfants demandeurs d'asile non accompagnés dans le centre d'enregistrement et d'accueil de l'Agence nationale pour les réfugiés (SAR) Sofia - Voenna Rampa. L'OIM Bulgarie a rénové les chambres, les couloirs et les toilettes et douches communes de trois étages. Le personnel de l'OIM aide les travailleurs sociaux de l'État à fournir des services de protection et d'aide.*

**La répartition des rôles et des responsabilités** entre les autorités étatiques et l'OIM ainsi que le fonctionnement des locaux sont clairement définis avant la mise en place de la coopération et énoncés dans un document présentant les procédures opérationnelles standard sur les conditions et l'organisation du soutien. Par exemple, les services de base tels que l'hébergement, la nourriture, les produits non alimentaires et les soins médicaux de base peuvent être pris en charge par les autorités nationales, tandis que l'OIM peut fournir des services complémentaires tout aussi importants tels que les conseils, le soutien psychosocial, les activités récréatives, l'aide juridique et le soutien aux services médicaux spécialisés. Les gestionnaires de cas (travailleurs sociaux) de l'État peuvent être assistés par le personnel spécialisé de l'OIM, notamment des interprètes, des médiateurs culturels, des travailleurs sociaux et des psychologues, et/ou le personnel de l'OIM peut remplacer les travailleurs sociaux de l'État pour le quart de soir/nuit afin d'assurer une prise en charge des bénéficiaires 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

- [Methodology on the Conditions and Organization of the Social Support Provided in the Safety Zones for Unaccompanied Asylum-seeki](#)